

LE CERTIFICAT GÉNÉRAL D'OPÉRATEUR



C.F.P.P.A. de la mer et du littoral
BOURCEFRANC LE CHAPUS



APPRENEZ AVEC NOUS
CONTACTEZ LE SECRÉTARIAT

rue William Bertrand,
17560 BOURCEFRANC
05 46 85 98 20
cfppa.bourcefranc@educagri.fr

TAUX DE REUSSITE

100 % (EN 2022)

TAUX DE SATISFACTION

96 % (EN 2022)

Nous vous guidons à l'aide de nos formations, notre centre peut vous aider à élaborer votre projet professionnel et vous accompagne dans votre évolution.

MISE À JOUR ET VALIDÉE LE 20/02/2023

Le Certificat Général d'Opérateur permet à son titulaire d'utiliser des équipements des stations radioélectriques, dans le cadre du Système Mondial de Détresse et de Sécurité en Mer (SMDSM), à bord de tous les navires et dans toutes les zones océaniques.

PUBLIC CONCERNE

Salarié, demandeur d'emploi, chef d'entreprise.

L'inscription se fait sur dossier. Une session est planifiée une fois par semestre. Nous consulter pour les dates.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour bénéficier d'une adaptation de parcours ou d'une réorientation.

FINANCEMENT ET REMUNERATION

Diverses possibilités (Conseil Régional, OPCO, Transitions Pro, personnel, employeurs, Pôle emploi, CPF...), selon votre cas, contactez nous.

LA FORMATION



PRE-REQUIS

- Etre titulaire d'un certificat d'aptitude médicale à la navigation, en cours de validité.
- Avoir 18 ans le jour de la demande du titre.



MODALITES

Un coût de 1 050 € pour une durée de 70 heures en temps plein.

Formation dispensée en centre.

Voie de formation : Formation continue.



OBJECTIF ET CONTENU

Module CGO

- Cadre réglementaire du service mobile maritime
- Identification des stations radio
- Ouvrages et documents
- Principe des communications maritimes
- Les équipements du SMDSM
- Autres équipements
- La recherche et le sauvetage
- Systèmes de comptes rendus des navires
- Utilisation de l'anglais
- Correspondance publique

Formation théorique et pratique (cours, exercices et simulations)



DIPLOME

Le Certificat Général d'Opérateur est un titre délivré par la Direction Interrégionale de la Mer Sud Atlantique aux candidats qui ont suivi l'ensemble des modules et qui sont admis à l'examen.

Evaluation finale écrite et pratique.

RS 746

CONTENU CONFORME À L'ARRÊTÉ DU 8 FÉVRIER 2016 MODIFIÉ, RELATIF À LA DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT RESTREINT D'OPÉRATEUR, DU CERTIFICAT GÉNÉRAL D'OPÉRATEUR ET DU CERTIFICAT DE RADIOTECHNICIEN DE PREMIÈRE CLASSE DU SERVICE MOBILE MARITIME ET DU SERVICE MOBILE MARITIME PAR SATELLITE, AINSI QUE SON ANNEXE III ET IV, CONSULTABLE SUR WWW.UCEM-NANTES.FR